

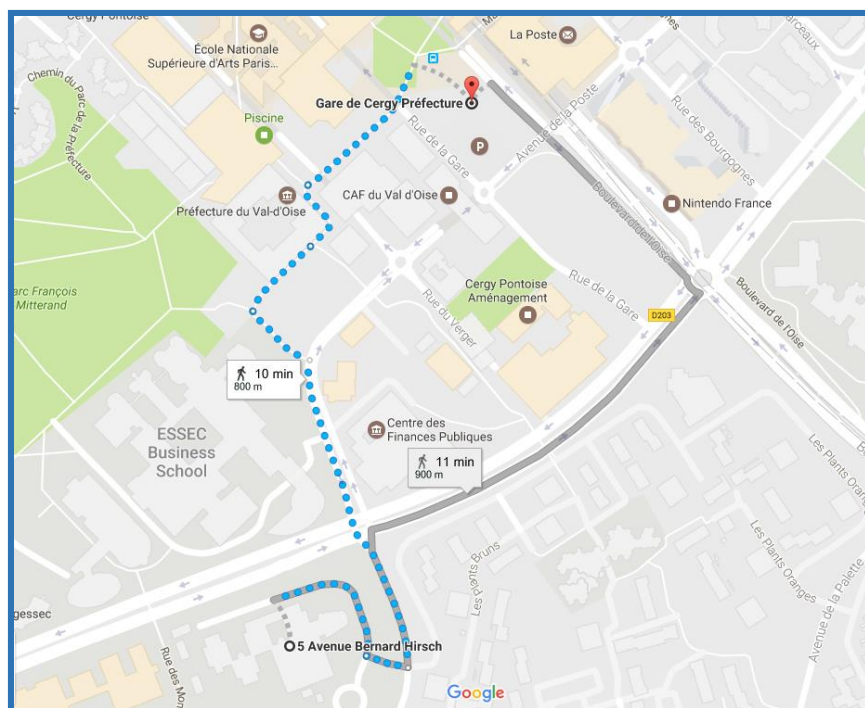
LIEU DU COLLOQUE

ESPE

Avenue Bernard Hirsch – 95000 CERGY

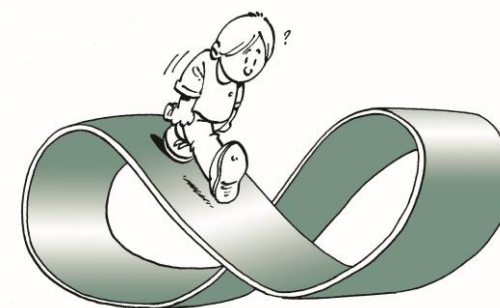
RER A

Station Cergy préfecture



Journée AFIREM 95

CONTINUITÉ / DISCONTINUITÉ EN PROTECTION DE L'ENFANCE



Vendredi 31 Mars 2017

ESPE

(École Supérieure du Professorat et de l'Éducation)

Cergy Pontoise

La prise en charge dans le champ de la protection de l'enfance est incontournable et nécessaire pour certains enfants.

Malgré un parcours de vie, parfois émaillé de discontinuités voire de ruptures, nous devons essayer de leur garantir le meilleur développement psychoaffectif possible et un environnement qui leur assure un attachement sécurisant stable, recommandations reprises dans la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

Certes la prise en charge de ces enfants en souffrance, désorganisés par leur histoire émaillée de carences, violences physiques et psychiques reste souvent complexe dans les institutions.

Qui assure la continuité psychique des enfants face à la discontinuité de leurs relations familiales et des parcours institutionnels ? Qui la pense ? Qui la garantit face à chaque situation singulière ?

La permanence éducative serait-elle du côté des professionnels ou/et du côté des parents ? Quelle place leur est dévolue ?

Qu'est ce qui peut faire contenance et cohérence pour l'enfant ? Pour les institutions ? Le projet pour l'enfant ?

Comment faire continuité à plusieurs, comment assurer une contenance élargie ?

Comment mettre en place une réelle transdisciplinarité permettant la co-construction du projet pour l'enfant conformément à la Loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant ? Il s'agit alors de s'inscrire dans un processus dynamique où les différents acteurs se mettent en synergie pour créer les conditions d'un maillage professionnel interrelationnel avec une pensée partagée qui traverse les différents intervenants en sortant d'un « huis clos institutionnel ».

L'impératif de maîtrise des dépenses ne peut tenir lieu de sens à l'action pour la protection de l'enfance en danger. Les contraintes budgétaires peuvent-elles nous pousser à innover en adéquation avec les problématiques des enfants confiés et de leurs familles ?

L'AFIREM propose de réfléchir à ces questions au cours de cette journée, avec l'ensemble des professionnels concernés.

MATIN

8h30-9h15	ACCUEIL DES PARTICIPANTS
9h15-9h30	INTRODUCTION <i>Dominique GIRODET - AFIREM</i>
9h30-10h00	D'OÙ VIENT-ON ? Le rapport BIANCO LAMY (1980) <i>Jean-Louis BIANCO et Pascal LAMY – Rapporteurs du rapport</i>
10H00-10H45	ENFANTS PLACÉS, ENFANTS DEPLACÉS, ENFANTS REPLACÉS <i>Emilie POTIN – Sociologue – Maître de conférences Université Rennes 2</i> Modérateur : Danièle ASENSI
10h45-11h00	DISCUSSION AVEC LA SALLE
11H00-11H30	PAUSE
11h30-12h15	CONTINUITÉ ET IDENTITÉ NARRATIVE Les conditions de la différenciation et de la séparation <i>Bernard GOLSE – Pédopsychiatre – Chef de service Hôpital des Enfants Malades</i> Modérateur : Jean-Hugues LAMY
12h15-12h30	DISCUSSION AVEC LA SALLE
12h30-12h45	INTERMÈDE <i>CESAME – Espace dynamique d'insertion</i>
13h00-14h30	DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

LE PROJET POUR L'ENFANT (PPE)

14h30-15h15	LE PROJET POUR L'ENFANT État des lieux – enjeux organisationnels et pratiques <i>Elsa KERAVEL – Juge des Enfants, chargée de mission à l'ONPE</i> Modérateur : Sabrina SRANON MOLINA
15h15-16h45	TABLE RONDE AUTOUR DU PPE <i>Animée par Annette GLOWACKI – Présidente de l'AFIREM</i> <ul style="list-style-type: none">- Marie-Claude PLOTTU - Conseillère technique auprès de la Direction Enfance Famille 94- Marie-Christine DELPEYROU - Directrice de placement familial- Laurence BELLON - Juge des Enfants – TGI Lyon- Didier LAURU - Pédopsychiatre- Patrick GRAVE – Association SOS Petits Princes – Lille
16h45-17h00	CONCLUSION Que dirait un rapport BIANCO LAMY en 2017 ? <i>Jean-Louis BIANCO et Pascal LAMY</i> <i>Annette GLOWACKI – Présidente de l'AFIREM</i>



Journée AFIREM 95 – Vendredi 31 Mars 2017
Continuité / Discontinuité en protection de l'enfance

B
U
L
L
E
T
I
N
D
I
N
S
C
R
I
P
T
I
O
N

Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Profession :

Organisme :

Adresse personnelle :

Adresse de facturation :

Tél. : Fax. :

Mail :

Droits d'inscription (Repas compris)

<input type="checkbox"/>	Adhérent de l'AFIREM	40 €
<input type="checkbox"/>	Non adhérent	70 €
<input type="checkbox"/>	Formation continue Convention de formation : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	90 €
<input type="checkbox"/>	Étudiants (joindre un justificatif)	20 €

Mode de règlement

- **Individuel** : Chèque bancaire ou postal joint à l'ordre de l'AFIREM
- **Institution** : Chèque bancaire ou postal joint à l'ordre de l'AFIREM
 Engagement écrit de paiement de l'organisme à joindre obligatoirement

En cas de désistement

30 % des droits d'inscription

restent acquis à l'AFIREMA :

le :

Signature :

À retourner à :

AFIREM – Hôpital des Enfants Malades
149 rue de Sèvres – 75730 PARIS Cedex 15
Tél. : 01.44.49.47.24 – Fax. : 01.42.73.13.14
Mail : afirem@orange.fr